

Pour diffusion immédiate

D. BERTRAND ET FILS : PLUS DE 10 MILLIONS \$ D'INVESTISSEMENT ET 300 EMPLOIS DANS LE PARC INDUSTRIEL BERNIÈRES

Lévis, le 10 juin 2003.- Entourés d'un grand nombre d'intervenants et décideurs locaux et régionaux, le maire de Lévis, M. Jean Garon et les représentants de D. Bertrand & Fils inc., un des leaders de la distribution alimentaire au Québec, ont procédé ce matin à la première pelletée de terre du nouveau centre de distribution que l'entreprise construira dans le secteur du parc industriel Bernières.

Échelonnés sur près de 10 mois, les travaux de construction de ce nouvel édifice, qui aura une superficie d'ensemble de quelque 250 000 pieds carrés de planchers et servira de principale base d'opération à D. Bertrand & Fils inc. dans l'Est du Québec, sont évalués à plus de 10,2 millions de dollars.

Rappelons que D. Bertrand & Fils inc., dont le siège social est situé à Lévis, opère actuellement à partir de quatre sites au niveau régional, où travaillent au total près de 300 personnes. En relocalisant ainsi l'ensemble de ses opérations en un même emplacement dans le parc industriel Bernières, l'entreprise vise à renforcer sa capacité concurrentielle sur tous les marchés qu'elle dessert et à améliorer encore davantage son service à la clientèle.

C'est grâce à l'implication de la Ville de Lévis au dossier que l'entreprise a finalement opté en faveur d'une implantation dans le parc industriel Bernières. En effet, outre de mettre à la disposition de D. Bertrand & Fils inc. un site dans le parc industriel Bernières et de rendre celui-ci constructible selon les exigences de l'entreprise, la Ville s'est aussi engagée à acquérir les entrepôts frigorifiques que la compagnie possède sur la rue des Générations, dans le secteur Charny, en vue de leur démolition et de la réaffectation du site à des fins résidentielles, pour une meilleure intégration de cette parcelle (55 000 pieds carrés) dans la trame urbaine environnante. Le projet considéré consiste en la construction d'une quarantaine de logements sociaux répartis dans trois (3) bâtiments et en l'aménagement d'un parc public en cet emplacement. À noter que le réaménagement du site doit être financé à 50 % dans le cadre du programme provincial «Renouveau urbain».

En facilitant la réalisation de ce projet d'investissement dans le parc industriel Bernières, la Ville de Lévis s'assure d'un apport d'emplois et de recettes fiscales importantes, tout en permettant également aux résidents des quartiers du secteur Charny affectés depuis de nombreuses années par les opérations de D. Bertrand & Fils inc., notamment au plan du camionnage, de retrouver une certaine tranquillité de vie.

«Mes frères co-actionnaires et moi-même nous réjouissons de l'entente intervenue avec la nouvelle Ville de Lévis, qui permet à notre entreprise, qui a été fondée à Charny en 1965, de demeurer sur le territoire de Lévis et de s'y développer encore davantage», a déclaré M. Réjean Bertrand, président de D. Bertrand & Fils inc. Quant à M. André Bertrand, vice-président aux opérations, chargé des négociations avec la Ville, il a tenu à souligner l'exceptionnelle collaboration des représentants de la Ville de Lévis dans le cheminement de ce dossier. «Notre décision de quitter Charny était prise. Les responsables de la Ville ont été très proactifs. Ils nous ont convaincus de demeurer à Lévis et d'y concentrer nos opérations à l'échelle régionale. Félicitations au maire Garon et à l'équipe du développement économique de la Ville de Lévis !», a déclaré le vice-président Bertrand.

Quant au maire de Lévis, M. Jean Garon, il a fait valoir que c'était réellement là un projet issu de la grande ville de Lévis et sans laquelle celui-ci n'aurait jamais pu se réaliser. «C'est la combinaison de plusieurs territoires en une seule et même entité qui a permis à la nouvelle Ville la réalisation d'un projet majeur d'investissement à St-Nicolas, tout en facilitant le règlement d'un problème d'ordre environnemental à Charny », d'indiquer le maire. Et celui-ci d'ajouter : «Conformément à un de nos engagements électoraux, le Bureau économique du Maire mis en place avec l'avènement de la ville nouvelle nous a permis de mieux mobiliser et de mieux coordonner nos efforts. Le potentiel du nouveau Lévis est immense. À nous de l'organiser en partenariat étroit avec l'entreprise privée à chaque fois que c'est possible, comme nous l'avons fait avec D. Bertrand & Fils».

- 30 -

Source : André Roy
Direction des communications
Tél. : 834-6607

Information : Simon Bégin
Cabinet du maire
Tél. : 839-2002